



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2012-07 du 04 Février 2012

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le décret 2009-10 du 28 août 2009 portant création du SIRTAC,

À

À

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénonan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

À

Article Premier :

À

Est nommé agent du SIRTAC :

À

- M. X, agent n°777.

Â

Â

Â

Frank-Marc Ier

Imperator et Rex